

DE QUOI LE CONTEXTE EST-IL LE NOM ?

Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale

Julien Audemard

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2017/2 Vol. 67 | pages 271 à 289

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724635102

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2017-2-page-271.htm>

Pour citer cet article :

Julien Audemard, « De quoi le contexte est-il le nom ? Critique de l'usage de la notion de contexte en sociologie électorale », *F Y j i Y ZFUbÅU]gY XY`gWjYbWV`dc`]h]ei Y* 2017/2 (Vol. 67), p. 271-289.
DOI 10.3917/rfsp.672.0271

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DE QUOI LE CONTEXTE EST-IL

LE NOM ?

CRITIQUE DE L'USAGE DE LA NOTION DE CONTEXTE
EN SOCIOLOGIE ÉLECTORALE

Julien Audemard

Depuis une dizaine d'années se développent en France des travaux se réclamant de l'analyse contextuelle des comportements électoraux. Ces travaux consistent essentiellement en la défense d'une approche centrée autour de la notion de contexte social en tant que principale variable explicative du vote. La mise en avant du contexte est généralement envisagée comme un moyen de produire une autre vision de l'électeur que celle offerte par les études et les paradigmes centrés sur l'individu, présentés comme dominants au sein des études électorales françaises ; elle induirait ainsi un renouvellement de l'analyse des comportements électoraux. Ces travaux revendiquent en effet un vaste héritage scientifique qui renvoie en partie aux origines de la science électorale française, mais aussi à des analyses issues d'autres traditions nationales dont l'objectif est de dépasser la vieille opposition entre individu et structure en resituant la production des choix individuels dans la relation qu'ils entretiennent avec des collectifs appelés contextes. Pourtant – et c'est bien là le paradoxe que nous souhaiterions souligner dans cet article – les théories, les méthodes et les résultats issus de ces traditions scientifiques restent encore aujourd'hui assez peu interrogés en France.

Cet article n'a pas pour but de dresser un bilan exhaustif de cet ensemble de travaux¹ mais d'ouvrir une discussion générale sur l'approche contextuelle et sur son utilisation dans le champ des études électorales françaises. Il s'agira d'interroger dans un premier temps son potentiel heuristique et novateur pour la science électorale ; dans un second temps, notre propos consistera à revenir sur l'emploi de cette approche en France afin de discuter les ambitions de renouvellement épistémologiques revendiquées par ses principaux promoteurs.

Dans la première partie de cet article, nous entreprendrons de souligner les apports heuristiques de l'approche contextuelle des comportements électoraux au détour d'une tentative de définition de ses principaux postulats et du terme central mais rarement défini de « contexte ». Nous esquisserons ensuite une revue des différents travaux internationaux constitutifs de l'approche. Nous confronterons finalement les hypothèses, les méthodes et les résultats proposés par ces travaux à ceux produits à la suite des appels en faveur d'un « retour au contexte » dans l'analyse électorale française. Par ce détour, nous défendrons un parti pris épistémologique : le cadre dans lequel se sont réalisés ces appels n'a pas été favorable à l'importation des principales théories et méthodes portées par les contextualistes étrangers, notamment britanniques et américains ; or, cette spécificité de l'approche contextuelle « à la française » limite son ambition de renouvellement de la sociologie électorale.

1. Pour un bilan des approches contextuelles, cf. Céline Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Cergy-Pontoise, Lextenso, 2010.

Qu'est-ce que le contexte, qu'est-ce que l'approche contextuelle des comportements électoraux ?

Dire ce qu'est l'approche contextuelle des comportements électoraux revient à définir la notion de contexte. On qualifiera ainsi de contextuelle, suivant un ensemble hétéroclite de travaux réalisés depuis les origines de la science électorale, toute approche qui propose d'introduire le contexte en tant que principale variable indépendante de l'analyse. Nous introduisons toutefois, en disant cela, une première difficulté : au sein des travaux qui y font référence, notamment en France, la notion de contexte renvoie souvent à des termes et à des notions polysémiques¹.

En 1966, dans *L'analyse empirique de la causalité*, Raymond Boudon, avec Paul Lazarsfeld, définissait l'analyse contextuelle comme celle conduisant à l'utilisation de l'information contextuelle, soit comme la mobilisation simultanée, dans une même analyse, de variables définies sur des collectifs et de variables définies sur des individus (au sens premier du terme)². Dans un article publié en 1969 dans les *Cahiers internationaux de sociologie*, le même auteur en proposait une définition plus précise encore.

« L'idée fondamentale de l'analyse contextuelle consiste à étendre la logique des sondages sociologiques à des unités autres que l'individu. Rien n'oblige, en effet, dans un plan d'échantillonnage, à considérer exclusivement une population mère d'individus. Les unités de base peuvent être des institutions (hôpitaux, écoles, prisons, etc.), des unités géographiques ou administratives ou, de façon générale, toute autre sorte de "collectifs". Il est alors possible de disposer d'un ensemble de variables caractéristiques du milieu dans lequel est inséré l'individu. »³

De cette première définition, il est possible de retenir deux éléments : l'unité de référence de l'analyse contextuelle est de nature « collective » ou, pour le dire autrement, agrégée, et celle-ci met en évidence des variables renvoyant à cette unité de référence. À ce stade, la définition est toutefois incomplète ; l'analyse contextuelle ne saurait se réduire ni à toute analyse portant sur une ou plusieurs unités collectives, ni à toute analyse disposant de variables ou d'informations propres à ces unités. Il faut, pour aller plus loin et s'en convaincre, lire quelques lignes supplémentaires du même article.

« La technique permet donc de saisir l'effet du milieu social, des composantes de ce milieu social en particulier, et du complexe qu'elles constituent – bref de la structure sociale – sur le comportement individuel. En théorie, la notion d'analyse contextuelle fournit bien une réponse à un problème fondamental pour la sociologie, à savoir celui de la relation entre structure sociale et comportement individuel. »⁴

R. Boudon définit donc en termes généraux l'objectif de l'analyse contextuelle : identifier les effets imputables à une structure sociale sur les comportements individuels. Mais sa définition

1. Par contexte, nous faisons référence dans cet article au contexte social « direct » d'un individu, généralement désigné sous le nom d'environnement, voisinage, quartier, ou encore maisonnée. Bien entendu, d'autres conceptions du contexte existent. John Agnew propose ainsi une définition élargie du contexte qui prend en considération, par exemple, les effets propres aux institutions nationales : cf. John Agnew, « Mapping Politics : How Context Counts in Electoral Geography », *Political Geography*, 15 (2), 1996, p. 129-146.

2. Raymond Boudon, Paul F. Lazarsfeld (dir.), *L'analyse empirique de la causalité*, Paris, Mouton, 1966, p. 8 et 56.

3. Raymond Boudon, « Analyse secondaire et sondages sociologiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 47, juillet-décembre 1969, p. 5-34, dont p. 14-15.

4. R. Boudon, *ibid.*, p. 15.

comprend une nuance : ces effets sont fonction de deux facteurs, la composition de la structure sociale et la relation entre l'individu et cette même structure. L'analyse contextuelle renvoie ainsi à un schéma explicatif très spécifique qui se distingue à la fois des approches centrées sur l'individu et de celles centrées sur les structures ou les institutions. Si, comme ces dernières, elle reconnaît le rôle structurant des collectifs, elle laisse toutefois plus de marge à l'action individuelle et insiste sur les relations de réciprocité qui unissent individus et collectifs. Du point de vue de la tradition sociologique, elle est donc à rapprocher des théories développées par Ferdinand Tönnies, Georg Simmel ou encore Norbert Elias.

Néanmoins, deux questions restent ici en suspens. Tout d'abord, en quoi la composition d'un collectif influence-t-elle les comportements individuels et de quelle nature est la relation entre les individus et ce même collectif ? De plus, il faut évidemment souligner que la définition que donnait R. Boudon de l'analyse contextuelle concernait un champ d'application général : or, comment celle-ci est-elle transposable à l'étude des comportements électoraux ? Les réponses les plus satisfaisantes à ces questions se trouvent sans doute dans le premier ouvrage du politiste américain Robert Huckfeldt, *Politics in Context. Assimilation and Conflict in Urban Neighborhoods*. Paru en 1986, cet ouvrage est l'occasion pour l'auteur de définir clairement les termes et les concepts clés de l'approche contextuelle des votes. Telle qu'il la définit, celle-ci consiste à identifier des effets propres au contexte social qui modifient les comportements électoraux individuels. Il définit ces effets comme « des influences environnementales qui s'exercent au travers de l'interaction sociale »¹.

Dans le même ouvrage, R. Huckfeldt précise ce concept d'interaction sociale ; il renvoie selon lui à deux phénomènes distincts². Tout d'abord, aux relations interpersonnelles au sens propre, c'est-à-dire à des interactions directes, régulières, essentiellement discursives. Mais ce concept concerne aussi les interactions beaucoup plus casuelles et informelles, c'est-à-dire des rencontres passagères, conversationnelles ou non, qui rythment le quotidien des individus au sein des collectifs dans lesquels ils évoluent. Ces deux types d'interaction vont déterminer les *groupes de référence* de l'individu – ce dernier va s'y comparer, s'y assimiler, rentrer en conflit avec eux, y trouver des ressources ou encore en subir la pression sociale. Le défi de l'approche contextuelle des comportements électoraux est ainsi posé : définir les effets propres aux groupes de référence qui s'exercent sur les comportements électoraux. Or, ces effets ne sont ni à chercher chez l'individu ni même au sein des groupes, mais dans l'interaction entre l'individu et la structure sociale et ses diverses composantes.

Dans d'autres travaux, R. Huckfeldt approfondit cette définition en tentant de faire une distinction entre les effets « environnementaux » et les effets contextuels, les premiers renvoyant « à tout ce qui, dans le comportement d'un individu, peut s'expliquer par des facteurs extérieurs aux individus », les seconds renvoyant « à ce qui est dû aux interactions sociales dans un environnement donné »³. Il introduit également, assez tôt⁴, le concept de réseau social qu'il distingue de celui de contexte.

1. Robert Huckfeldt, *Politics in Context. Assimilation and Conflict in Urban Neighborhoods*, New York, Agathon Press, 1986, p. 13-14.

2. R. Huckfeldt, *Politics in Contexts...*, *ibid.*, p. 20.

3. Robert Huckfeldt, John Sprague, « Citizens, Contexts, and Politics », dans Ada Finifter (ed.), *Political Science. The State of Discipline. II*, Washington, The American Political Science Association, 1993, p. 281-303, ici p. 286 et 289.

4. Robert Huckfeldt, « Social Contexts, Social Networks, and Urban Neighborhoods: Environmental Constraints of Friendship Choice », *American Journal of Sociology*, 83 (3), novembre 1983, p. 651-669.

« Les contextes sont structurellement imposés [par l'environnement], tandis que les réseaux sont individuellement construits. Les contextes sont externes à l'individu même si la composition d'un contexte dépend des caractéristiques des individus qu'il contient. *A contrario*, les réseaux sont les produits d'une myriade de choix faits par ceux qui les composent, choix néanmoins circonscrits par les opportunités et les contraintes imposées par le contexte. »¹

Cette triple distinction, idéal-typique donc abstraite d'un point de vue empirique, n'en est pas moins importante d'un point de vue théorique ; elle permet de clarifier des notions proches, parfois utilisées de façon interchangeable. Elle suggère surtout deux stratégies d'accès au contexte, c'est-à-dire à l'interaction sociale : l'une « par le haut », qui consiste à identifier les effets de l'interaction à partir de l'analyse de l'environnement ; l'autre « par le bas », qui consiste à identifier ces mêmes effets par l'analyse des réseaux. Par cet effort de conceptualisation, R. Huckfeldt contribue à opérationnaliser l'approche par le contexte de l'analyse des votes – il opère en fait le rapprochement de deux traditions de recherche distinctes.

Les apports heuristiques de l'approche contextuelle : les enseignements de deux traditions de recherche

Dans la mesure où son ambition est de faire dialoguer ce qui relève des motivations individuelles et ce qui renvoie à la composition de la structure sociale, l'apport principal de l'approche contextuelle est de proposer, en matière d'analyse électorale, des schémas analytiques plus complexes et distincts des courants holistes et individualistes. Afin d'illustrer cela, une revue des principaux modèles théoriques issus des travaux internationaux ayant fait l'usage de la notion de contexte en tant que principale variable indépendante de l'analyse des comportements électoraux s'avère particulièrement éclairante. La mise en avant du contexte en la matière est pour le moins ancienne. Elle est le fait de deux traditions de recherche qu'il est possible de définir à partir des cadres démonstratifs qu'elles mobilisent. Notamment, c'est par le niveau d'analyse qu'elles se distinguent : tandis que l'une tente d'accéder au contexte par l'environnement, l'autre le fait par les réseaux.

L'approche par l'environnement : la tradition écologique

La première de ces traditions, que l'on nomme généralement « écologique » ou géographique, a comme origine un constat simple : les relations observables entre les caractéristiques géographiques, sociales ou politiques d'une unité agrégée – ici un environnement dans le sens défini par R. Huckfeldt – et les comportements électoraux produits au sein de cette même unité cachent quelque chose d'autre que le simple résultat de l'addition de caractéristiques individuelles. Le postulat défendu est alors le suivant : ce sont les opportunités d'interaction qui s'offrent à l'individu au sein de l'environnement qui déterminent ses comportements – plus que ses caractéristiques propres². L'objectif de cette tradition d'analyse est alors double. Il va s'agir d'une part de démontrer empiriquement, essentiellement à partir de données agrégées, que la composition des environnements à un effet propre sur les comportements électoraux individuels, et d'autre part de formuler des hypothèses capables d'expliquer l'origine « contextuelle » de cette relation.

1. Robert Huckfeldt, John Sprague, « Networks in Context : The Social Flow of Political Information », *The American Political Science Review*, 81 (4), 1987, p. 1197-1216, dont p. 1200.

2. Cf. par exemple Herbert Tingsten, *Political Behavior. Studies in Election Statistics*, Londres, King, 1937.

L'américain Kevin Cox, dans ses travaux menés en Grande-Bretagne, va forger l'hypothèse écologique la plus célèbre. Selon lui, si la tendance à voter pour un candidat ou un parti dépend au moins autant de la composition socio-démographique des territoires dans lesquels les électeurs évoluent que de leurs caractéristiques individuelles, c'est que cette composition est porteuse d'une « culture », de normes qui se transmettent d'un électeur à l'autre. Il nomme cela « l'effet de voisinage » (*neighbourhood effect*)¹. À la suite de K. Cox, William Miller développe cette hypothèse dans son analyse des résultats des élections législatives de 1964 à 1974 en Angleterre. Selon lui, l'environnement social conditionne les opportunités d'interaction et celles-ci, en grande partie, créent des effets de consensus. C'est à partir de ce constat qu'il affirme : « les gens qui parlent ensemble votent ensemble »². En réalité, dans ses travaux, William L. Miller envisage d'autres hypothèses quant à l'impact de l'environnement sur les votes, quatre au total :

- L'absence d'effet environnemental (*no environmental effect model*) : on observe aucune différence en termes de comportements électoraux entre les différents types de voisinages observés ; les contacts entre voisins n'ont pas d'incidence sur les votes.
- L'effet environnemental réactif (*reactive environmental effect model*) : les électeurs peuvent voir leurs préférences partisans renforcées en réaction à des contacts avec des personnes d'une classe sociale différente.
- L'effet environnemental consensuel (*consensual environmental effect model*) : les électeurs vont se conformer aux opinions de ceux avec qui ils sont en contact.
- L'effet environnemental « Przeworski » (« *Przeworski* » *environmental effect model*) : les effets environnementaux sont différents selon les classes sociales³.

La plupart des auteurs assimilent aujourd'hui l'hypothèse du *neighborhood effect* au troisième modèle cité plus haut, certes celui qui correspond le plus à la célèbre phrase de W. L. Miller mais celui qui fut, aussi, le plus critiqué et pour cause : raisonnant à partir de données agrégées, W. L. Miller ne vérifia jamais empiriquement que « les gens qui parlent ensemble votent ensemble »⁴.

Depuis le début des années 1990, l'hypothèse du *neighborhood effect* est réinterrogée par des géographes britanniques, dont Ron Johnston et Charles Pattie sont les figures principales. Dans un premier temps, ces auteurs vont préciser les cas de figures théoriques évoqués par Miller. Ron Johnston identifie ainsi cinq hypothèses propres à expliquer l'effet de consensus. Il les résume ainsi⁵ :

- « Je parle avec eux donc je vote comme eux » (*local social interaction*) ; cas de figure qui correspond directement au modèle du consensus de Miller.
- « Je veux être comme eux donc je vis avec eux » (*environmental selection*) : le consensus résulte ici de valeurs partagées ou d'un besoin d'identification qui président à un choix commun de lieu de vie.

1. Kevin R. Cox, « The Voting Decision in a Spatial Context », *Progress in Geography*, 1 (1), 1969, p. 81-117.

2. William L. Miller, *Electoral Dynamics*, Londres, MacMillan, 1977.

3. Adam Przeworski, Glaucio A. D. Soares, « Theories in Search of a Curve : A Contextual Interpretation of the Left Vote », *American Political Science Review*, 65 (1), 1971, p. 51-68.

4. Cf. notamment John Curtice, « Is Talking over the Garden Fence of Political Import ? », dans Munroe Eagles (ed.), *Spatial and Contextual Models in Political Research*, Londres, Taylor & Francis, 1995, p. 195-211.

5. Ron Johnston, Carol Propper, Rebecca Saker, Kelvyn Jones, Anne Bolster, Simon Burgess, « Neighbourhood Social Capital and Neighbourhood Social Effects », *Environment and Planning A*, 37 (8), 2005, p. 1443-1459, dont p. 1444.

- « Je vis parmi eux et je veux leur ressembler » (*emulation*), ce qui implique des effets de conformisme, mais ceux-ci ne passent pas nécessairement par la conversation.
- « Ce que j’observe autour de moi me conduit à voter comme eux » (*environmental observation*) : une perception similaire de conditions de vies similaires entraîne des votes similaires.
- « Ils veulent que je vote pour eux » (*local pressure*). Ron Johnston aborde ici plus directement la question de la pression sociale que peuvent exercer les partis politiques. Il est possible de rapprocher ce cas de figure d’une autre hypothèse, soulevée en son temps par Valdimer Key, celle de l’effet d’amitié locale (*friends and neighbors effect*)¹ : les candidats réussissent mieux au sein des territoires dont ils sont originaires et/ou dans ceux dont ils bénéficient de réseaux de supporteurs.

C’est donc à partir de ces nouvelles hypothèses que les géographes britanniques vont proposer des schémas explicatifs adaptés aux relations statistiques qu’ils observent désormais au travers de techniques modernisées. Ils mènent aujourd’hui leurs analyses à des niveaux d’agrégation très fins, tirant bénéfice du développement des données de recensement infra-communales et limitant ainsi les risques d’*ecological fallacy*. Le recours à la modélisation multiniveau ou encore à des modèles sophistiqués de calculs de votes « théoriques » pour chaque unité agrégée ensuite comparés aux résultats réels – méthode à laquelle W. L. Miller avait déjà eu recours – leur permettent de confirmer, en grande partie, les conclusions observées par leurs prédécesseurs : la prise en compte dans l’analyse des caractéristiques propres aux territoires limite ou modifie l’effet des variables individuelles. Mais la sophistication statistique ne change pas pour autant le fait que, au sein de la tradition géographique, les mécanismes à l’œuvre derrière l’observation de variations statistiques imputables au contexte restent uniquement exprimés sous la forme d’hypothèses. Question d’approche : l’utilisation de données agrégées n’autorise pas à interroger directement les formes et les effets de l’interaction sociale. Afin de remédier à ce « vide empirique », R. Johnston et C. Pattie abandonnent ainsi, le temps de quelques enquêtes, l’analyse par données agrégées pour une méthode empruntée à une autre tradition d’analyse contextuelle.

L’approche par les réseaux : la tradition interactionniste

Un article des deux auteurs datant de 2001² rend compte d’une enquête dont l’objet est justement d’évaluer l’impact des conversations sur les votes, ou plus précisément sur les trajectoires de vote. Leur but est ainsi de tester empiriquement l’hypothèse d’un réaligement électoral à la suite des conversations, étant attendu que le réaligement en question s’opère en faveur des opinions majoritairement rencontrées par l’électeur. Plus que les sources utilisées – les panels électoraux britanniques 1992 et 1997 où près de 2 000 électeurs ont été interrogés à propos des trois personnes avec qui elles déclaraient discuter le plus de politique –, plus encore que les résultats de l’enquête, intéressants mais limités au regard de l’hypothèse de départ – les effets statistiques mesurés des conversations sur les conversions sont parfois significatifs mais faibles, indirects (les conversations semblent plus affecter le changement d’attitude que le changement de vote) et ne sont établis qu’à partir de conversations déclarées en 1992, soit cinq ans avant l’élection servant à mesurer le changement

1. Valdimer Orlando Jr. Key, Alexander Heard, *Southern Politics in State and Nation*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1984 (1^{re} éd. : 1949).

2. Charles Pattie, Ron Johnston, « Talk as a Political Context : Conversation and Electoral Change in British Elections, 1992-1997 », *Electoral Studies*, 20, 2001, p. 17-40.

(celle de 1997) –, c'est le changement d'approche théorique qui est remarquable dans le discours des auteurs. Ces derniers parlent ainsi de « contextes conversationnels » et de « réseaux » plus que de voisinage. La logique démonstrative a changé : il ne s'agit plus d'observer des collectifs pour en déduire l'existence de relations décisives en termes de vote mais d'isoler et de mesurer directement ces relations en partant des individus¹. Si cette logique poursuit d'un point de vue général les mêmes objectifs, elle appartient à une autre tradition d'analyse contextuelle possédant des spécificités théoriques et méthodologiques. Nous parlerons ici d'approche « interactionniste ».

Son instigateur en matière d'analyse des votes est sans conteste P. Lazarsfeld qui, dans l'ensemble de ses travaux, n'aura de cesse de mettre les relations interpersonnelles au cœur de sa vision du monde social et politique, au travers de concepts bien connus comme ceux du *Two-Step Flow of Communication* et du *leadership* d'opinion, et par l'intermédiaire de méthodes dont les évolutions témoignent d'une volonté d'adapter sans cesse la démarche empirique à la démonstration contextuelle. Sur ce point, P. Lazarsfeld apparaît largement tributaire des travaux et de la pensée de Gabriel Tarde, comme le rappelle Elihu Katz en préface de la nouvelle édition de *Personal Influence*. La théorie d'un monde social fait de réseaux et de chaînes d'influences où l'individu trouve sa place au rythme de processus psychologiques d'imitation et d'opposition a en effet durablement marqué la pensée de l'auteur autrichien. À la suite de ses travaux, si ce type d'approche a fait l'objet de nombreuses enquêtes et réflexions théoriques de la part de sociologues², d'économistes³ ou encore de chercheurs en psychologie sociale⁴, sa popularisation n'intervient qu'au début des années 1980 avec les premières publications de R. Huckfeldt. Particulièrement hétéroclite⁵, cette tradition se caractérise essentiellement par une perspective théorique et méthodologique : le contexte et ses effets se définissent au travers de l'étude des réseaux conversationnels – formels, informels ou numériques⁶. Là encore, le principal apport heuristique de la tradition interactionniste réside dans sa capacité à développer des modèles théoriques porteurs d'hypothèses fortes en matière d'analyse électorale. Nous voudrions, afin d'illustrer cela, en aborder trois principaux.

Le premier est celui de la « cohésion sociale » : du degré de cohésion et d'homogénéité dépendrait la capacité des réseaux à influencer sur les comportements, notamment au travers de phénomènes de conformisme et de pression sociale. Pour ce modèle théorique, les réseaux

1. Plus récemment, les deux auteurs ont continué à explorer cette voie théorique et méthodologique. Cf. Charles Pattie, Ron Johnston, « Talking with One Voice ? Conversation Networks and Political Polarisation », *The British Journal of Politics and International Relations*, 18 (2), 2016, p. 482-497.

2. Robert K. Merton, « Patterns of Influence : A Study of Interpersonal Influence and of Communication Behavior in a Local Community », dans Paul F. Lazarsfeld, Frank N. Stanton (eds), *Communication Research. 1948-1949*, New York, Harper & Brothers, 1950, p. 180-219.

3. Anthony Downs évoque l'utilisation rationnelle des réseaux interpersonnels dans la recherche d'information « à moindre coût ». Cf. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper & Row, 1957.

4. Cf. notamment Ada W. Finifter, « The Friendship Group as a Protective Environment for Political Deviants », *American Political Science Review*, 68 (2), 1974, p. 607-625.

5. Cela est également vrai d'un point de vue géographique : si la plupart des productions scientifiques issues de cette tradition d'analyse sont américaines, celle-ci a pu se développer sur d'autres terrains, notamment en Allemagne et au Japon. Cf. notamment Ken'ichi Ikeda, Sean E. Richey, « Japanese Network Capital : The Impact of Social Networks on Japanese Political Participation », *Political Behavior*, 27 (3), 2005, p. 239-260 ; Robert Huckfeldt, Ken'ichi Ikeda, Franz Urban Pappi, « Patterns of Disagreement in Democratic Politics : Comparing Germany, Japan, and the United States », *American Journal of Political Science*, 49 (3), 2005, p. 497-514.

6. Sur ce dernier objet, cf. par exemple Tetsuro Kobayashia, Ken'ichi Ikeda, Kakuko Miyatac, « Social Capital Online : Collective Use of the Internet and Reciprocity as Lubricants of Democracy », *Information, Communication & Society*, 9 (5), 2006, p. 582-611.

les plus cohésifs et les plus homogènes – sociologiquement autant que politiquement – sont susceptibles de produire des opinions stables et d'encourager la participation ; à l'inverse, les réseaux faiblement cohésifs et hétérogènes produisent de l'indécision, et des stratégies d'*exit* politique. Tributaire de la psychologie sociale, ce modèle trouve dans les travaux de P. Lazarsfeld une parfaite illustration. Selon les résultats présentés dans *The People's Choice*, les groupes les plus structurés tant d'un point de vue social que politique produisent une influence qui s'exerce essentiellement dans le sens du conformisme. Par l'intégration sociale, les citoyens accèdent à l'intégration politique : le développement d'une conscience de groupe permet à l'individu de se repérer dans l'espace public, de traduire ses intérêts sociaux en choix politiques et de prendre part à l'élection. L'hétérogénéité des environnements sociaux produit en revanche les effets inverses. P. Lazarsfeld et ses collègues mettent ainsi en avant la notion de *cross pressures*, soit des contradictions que subit l'individu, à la fois à un niveau interne (psychologique) et externe (socio-psychologique, soit en raison de l'existence d'influences contradictoires auxquelles l'individu est soumis *via* son entourage) et qui motivent chez lui des stratégies d'*exit*.

Le deuxième modèle est celui de « l'équivalence structurale ». Ce qui est important ici n'est pas tant la structure des réseaux que la position des individus en leur sein. Pour ce modèle, des individus occupant une même position au sein d'un réseau produiront des comportements similaires car ils entretiendront des relations avec des personnes similaires, rempliront les mêmes rôles sociaux et partageront en conséquence les mêmes intérêts, informations et perceptions. Ce modèle peut être soutenu par des arguments de type socio-psychologique : l'adoption d'un comportement donné résulte alors d'un processus d'imitation¹. Mais ce modèle peut également se justifier du point de vue de la théorie du choix rationnel : on dira par exemple que si les électeurs font un usage rationnel de leur capital social en matière politique, ils peuvent avoir intérêt à s'adresser à leurs « équivalents structureaux » afin d'accéder à de l'information à moindre coût. Ainsi, R. Huckfeldt et J. Sprague, à partir d'une analyse centrée sur des réseaux extra-familiaux, estiment que l'influence interpersonnelle est déterminée par des facteurs structurels et socio-psychologiques – la capacité à identifier les préférences de ses partenaires de discussion ; la possibilité d'interagir avec des personnes avec qui l'on partage les mêmes préférences – mais aussi par la régularité des contacts plus que le degré d'intimité des relations : au sein de leur échantillon, les contacts entre connaissances (*regular contacts and friends*) ont un impact statistique plus important que les relations entre amis proches². Ici, le potentiel d'influence des relations sociales ne passe donc pas nécessairement par des processus de persuasion³.

Enfin, le troisième modèle pourrait être étiqueté comme celui de la « délibération ». Il s'agit ici de souligner les effets positifs en matière de participation démocratique des réseaux faiblement cohésifs et hétérogènes : en familiarisant l'individu avec des opinions et des comportements contradictoires, ce type de réseaux serait bénéfique pour l'engagement citoyen dans la mesure où il favoriserait la socialisation de l'individu au débat d'idées et le rendrait

1. Ronald S. Burt, « Social Contagion and Innovation : Cohesion Versus Structural Equivalence », *American Journal of Sociology*, 92 (6), 1987, p. 1287-1335.

2. Robert Huckfeldt, John Sprague, « Discussant Effects on Vote Choice : Intimacy, Structure, and Interdependence », *The Journal of Politics*, 53 (1), 1991, p. 122-158.

3. Pour une analyse critique de ce modèle théorique, cf. Christopher Kenny, « The Behavioral Consequences of Political Discussion : Another Look at Discussant Effects on Vote Choice », *The Journal of Politics*, 60 (1), 1998, p. 231-244.

plus tolérant¹. Ce modèle s'intéresse particulièrement aux liens interpersonnels faiblement cohésifs : sources d'informations hétéroclites, les liens faibles serviraient à introduire de l'hétérogénéité au sein de réseaux cohésifs et stables. R. Huckfeldt et J. Sprague développent ce modèle dans leurs derniers travaux². Selon eux, le modèle de la cohésion sociale, qui repose sur l'idée de rapports à la politique vécus à travers des groupes homogènes et cohésifs, explique mal les phénomènes d'alternance politique visibles d'élection en élection. Il serait toutefois peu probable que ces phénomènes soient totalement indépendants des mécanismes d'influence interpersonnelle à l'œuvre au quotidien. Ainsi, après avoir constaté empiriquement l'hétérogénéité des réseaux de conversations politiques aux États-Unis, les deux auteurs s'interrogent tout d'abord sur la possibilité d'échanges entre individus politiquement opposés avant d'en tirer des conclusions théoriques plus générales. La « force des liens faibles » intervient ici dans la mesure où ces derniers permettent de maintenir les désaccords entre individus puisque, selon les auteurs, ils n'instaurent pas de communication persuasive où l'une ou l'autre des parties tente de convaincre son partenaire ou sanctionne son comportement. La communication n'est ici qu'« effective » : chacun se contente de comprendre les messages exprimés par l'autre. Le désaccord perdure essentiellement parce que chacun a autour de lui des proches, que l'autre ne connaît pas, qui partagent ses opinions, lui servent de repères, et le conduisent finalement à relativiser le discours de son partenaire³. Du point de vue des conséquences qu'en tirent les auteurs, les réseaux hétérogènes créent ainsi de l'ambivalence et de l'instabilité chez les citoyens, mais n'entraînent pas une baisse de la participation électorale⁴.

Ce retour sur le développement d'approches et de modèles théoriques s'inscrivant dans le cadre de l'analyse contextuelle des comportements électoraux permet d'en souligner la diversité et le potentiel heuristique. Nous ne discuterons pas ici des avantages ou des limites respectifs de ces modèles. La suite de notre raisonnement nous mènera plutôt à répondre à la question suivante : dans quelle mesure ces modèles théoriques ont-ils été importés en France, notamment à la suite des appels intervenus en faveur d'un retour à l'approche contextuelle dans l'analyse des votes ? Après une brève mise en contexte de cette « renaissance » de l'approche contextuelle en France, nous espérons que la confrontation des modèles théoriques que nous nous sommes employés à décrire avec les productions scientifiques françaises se réclamant de cette approche serviront à interroger les ambitions de renouvellement que portent ces dernières.

Le retour au contexte dans l'analyse des comportements électoraux en France

Dès le développement des premières études par sondage, des auteurs français plaident pour la mise en œuvre de cette technique d'enquête au niveau local afin de pouvoir combiner données déclaratives et données administratives concernant les espaces étudiés. Dans le numéro d'avril-juin 1955 de la *Revue française de science politique*,

1. Une autre hypothèse consiste à souligner que la présence d'opinions et d'attitudes contraires au sein du contexte favorise, par opposition, le renforcement des préférences individuelles.
2. Cf. Robert Huckfeldt, Paul E. Johnson, John Sprague, *Political Disagreement. The Survival of Diverse Opinions within Communication Networks*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
3. R. Huckfeldt et al., *ibid.*, p. 64-65.
4. R. Huckfeldt et al., *ibid.*, p. 211-214. Pour une lecture opposée, cf. Diana C. Mutz, *Hearing the Other Side. Deliberative versus Participatory Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

Raymond Aron appelait ainsi à la réalisation de sondages régionaux permettant de recouper les données de la géographie électorale¹. L'influence de cette discipline – dans la lignée des travaux d'André Siegfried ou de François Goguel – est particulièrement prégnante en France. Du point de vue des travaux empiriques, il faut évidemment citer ceux de Joseph Klatzmann² ou encore ceux de Daniel Derivry³. Guy Michelat explore lui aussi, conformément au souhait exprimé par R. Aron, la question des variations des corrélations individuelles – observables par enquêtes quantitatives atomistiques – selon la composition sociopolitique des territoires dans lesquels elles sont constatées⁴.

Les années 1980 vont toutefois initier en France la raréfaction progressive de cette approche⁵, alors qu'au même moment celle-ci connaît un véritable regain d'intérêt chez les chercheurs américains et britanniques. Le retour au contexte dans l'analyse des votes sera progressif et s'illustrera au sein de travaux issus de champs disciplinaires très diversifiés. Citons premièrement les travaux d'histoire politique portant sur les premières expériences de vote⁶. Ces derniers s'attachent non seulement à analyser, parmi différents facteurs explicatifs, le rôle mobilisateur joué par les pressions sociales exercées sur les électeurs, mais aussi les phénomènes « d'acculturation politique » qui obligent à prêter attention « aux différents contextes dans lesquels l'électeur s'est familiarisé avec la pratique du vote et à envisager la contribution d'instances non politiques (notamment l'Église, l'école...) à la routinisation de l'acte d'opiner électoralement »⁷. Signalons également la contribution de géographes – dont la figure centrale est Michel Bussi – qui, en réinvestissant l'étude des comportements électoraux, perpétuent la vieille tradition française de l'analyse écologique. L'hypothèse de l'effet de voisinage fait alors l'objet d'attentions particulières dans plusieurs travaux de thèses : celle-ci est alimentée

1. Raymond Aron, « Electeurs, partis et élus », *Revue française de science politique*, 5 (2), avril-juin 1955, p. 245-266, dont p. 246.
2. Joseph Klatzmann, « Comportement électoral et classe sociale : étude du vote communiste et du vote socialiste dans le département de la Seine », dans Maurice Duverger, François Goguel, Jean Touchard (dir.), *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, Armand Colin, « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », 1957, p. 254-285. Cf. aussi Joseph Klatzmann, « Population ouvrière et vote communiste à Paris », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, p. 83-86.
3. Daniel Derivry, « Analyse écologique du vote paysan », dans Yves Tavernier, Michel Gervais, Claude Servolin (dir.), *L'univers politiques des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de Sciences Po, 1972, p. 131-162 ; Daniel Derivry, Mattei Dogan, « Religion, classe et politique en France : six types de relations causales », *Revue française de science politique*, 36 (2), avril 1986, p. 157-181.
4. Guy Michelat, « Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles », *Revue française de science politique*, 25 (5), octobre 1975, p. 901-918. Cf. également Nonna Mayer, Guy Michelat, « Les choix électoraux des petits commerçants et artisans en 1967 : l'importance des variables contextuelles », *Revue française de sociologie*, 22 (4), 1981, p. 503-521.
5. Tout du moins pour ce qui est de l'étude des comportements électoraux. La prise en compte du contexte, si elle ne se revendique pas nécessairement des schémas démonstratifs que nous avons abordés plus haut, est constante en France, notamment dans l'analyse ethnographique des ordres politiques locaux. Cf. notamment Michel Hasting, « Halluin la Rouge : anthropologie historique d'un communisme identitaire », thèse de doctorat d'État en science politique, Lille, Université de Lille II, 1988 ; Marc Abelès, *Jours tranquilles en 89. Ethnographie politique d'un département français*, Paris, Odile Jacob, 1989 ; Sylvie Strudel, *Votes juifs. Itinéraires migratoires, religieux et politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995 ; Camille Hamidi, « Les effets politiques de l'engagement associatif : le cas des associations issues de l'immigration », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'études politiques de Paris, 2002 ; Julian Mischi, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
6. Cf. notamment Yves Déloye, Olivier Ihl, « Légitimité et déviance : l'annulation des votes dans les campagnes de la III^e République », *Politix*, 15, 1991, p. 13-24, et « Des voix pas comme les autres : votes blancs et votes nuls aux élections législatives de 1881 », *Revue française de science politique*, 41 (2), avril 1991, p. 141-170.
7. Yves Déloye, « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner "politiquement" : quelques hypothèses de travail à partir de l'histoire électorale française », *Revue française de science politique*, 57 (6), décembre 2007, p. 775-798, dont p. 796.

par des méthodes importées d'outre-manche – notamment le calcul des votes théoriques à différentes échelles¹, méthode déjà utilisée par W.L. Miller puis par R. Johnston et C. Pattie – ou encore par le croisement de données d'enquêtes locales et de données agrégées.

Mais le plaidoyer le plus explicite en faveur d'un retour à l'approche contextuelle s'exprime sans nul doute au sein de la sociologie électorale. Il est essentiellement l'œuvre de deux chercheurs, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, qui l'expriment dès les premières pages de *La démocratie de l'abstention*, ouvrage qui rend compte de leur première grande enquête de sociologie électorale, menée conjointement à partir de 2002 à la cité des Cosmonautes de Saint-Denis². Citant A. Siegfried et P. Lazarsfeld, les deux auteur.e.s annoncent clairement leur ambition de « contextualiser les attitudes électorales » et de renouer « avec un paradigme central des premières études électorales tant françaises qu'américaines » en postulant que « les propriétés des groupes et des milieux d'appartenance (cercles familiaux et amicaux, relations professionnelles et de voisinage) constituent des facteurs déterminants des comportements en général, et des attitudes électorales en particulier ».

Le projet ANR déposé en 2006 par les deux chercheurs en partenariat avec l'Université de Paris I et les délégations Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais Picardie du CNRS exprime de façon plus nette cette filiation théorique et ce jusque dans sa dénomination : « Pour une approche écologique des comportements électoraux » (PAECE). Le résumé du projet³ affirme que l'objectif est « de contribuer au renouvellement des modèles d'analyse des comportements électoraux » et « de tester les modèles aujourd'hui disponibles d'analyse des comportements électoraux et de développer une perspective innovante, tant du point de vue théorique que des méthodes empiriques utilisées ». L'objectif affiché « est de montrer la fécondité d'une perspective inspirée des analyses dites "écologiques" du vote ». Le résumé explique ensuite : « Par ce terme, nous entendons les approches qui accordent une attention toute particulière à l'influence des environnements sociaux sur la production des mobilisations électorales et sur l'orientation des votes ». Le terme « environnements sociaux » est ici évidemment primordial. Il renvoie cette fois directement à la tradition contextualiste d'inspiration géographique. Ce résumé annonce de plus un agenda de recherche ambitieux. Il s'agit, en ayant recours à ce type d'approche, de renouveler l'analyse des comportements électoraux en offrant une perspective innovante que ce soit d'un point de vue théorique que d'un point de vue méthodologique. Dans leur sillage, d'autres travaux se réclamant explicitement de cet héritage viendront définir et enrichir cette approche contextuelle des votes « à la française »⁴.

1. Cf. Michel Bussi, *Éléments de géographie électorale. À travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen, 1998 ; Céline Colange, « Réalignements et désalignements du vote en France : 1981-2005 », thèse de doctorat en géographie, Rouen, Université de Rouen, 2007 ; Frédéric Girault, « Le vote comme expression territoriales des citadins : contribution à l'étude des ségrégations urbaines », thèse de doctorat en géographie, Rouen, Université de Rouen, 2000 ; Frédéric Girault, Michel Bussi, « Les organisations spatiales de la ségrégation urbaine : l'exemple des comportements électoraux », *L'espace géographique*, 30 (2), 2001, p. 152-164.

2. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

3. Disponible sur le site de l'ANR à l'adresse suivante : <<http://www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-06-BLAN-0017>>.

4. Cf. notamment Brigitte Le Grignou, Jérôme Heurtaux, Éric Agrikolianski, *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2008 ; ou encore l'ouvrage du collectif SPEL, *Les sens du vote. Une enquête sociologique (France 2011-2014)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Il convient sans doute de s'arrêter sur quelques-uns de ses principes clés. L'idée d'un renouvellement de l'analyse des comportements électoraux doit se comprendre ici dans un double contexte de remise en question du potentiel heuristique du concept de classe sociale dans l'explication des comportements électoraux et du développement de schémas concurrents centrés autour du concept de rationalité individuelle¹. L'enjeu consiste alors à démontrer que cet état du champ des études électorales ne signifie en rien la remise en question du rôle de la position sociale en tant qu'élément déterminant de la production des votes. De ce point de vue, l'approche contextuelle des votes semble alors à même de confirmer cette thèse. De fait, chez les promoteurs du retour au contexte, la défense du déterminisme social est latente et, bien qu'elles aussi critiquées, les approches en termes de variables lourdes ne sont remises en question que pour leur manque de finesse et c'est bien une réhabilitation ou, tout du moins, une confirmation de leurs principales conclusions qui est recherchée *via* le déploiement de l'approche contextuelle². Ces travaux se montrent ainsi particulièrement critiques vis-à-vis des évolutions théoriques introduites plus récemment au sein de l'approche contextuelle par quelques-uns de ses plus illustres représentants, R. Huckfeldt en tête. Et pour cause : ces évolutions laissent sans conteste plus de place au choix individuel que les modèles plus anciens – celui de P. Lazarsfeld notamment – et, contrairement à ces derniers, envisagent le fait que le contexte relationnel puisse atténuer les phénomènes d'endogamie, complexifiant de fait la notion de position sociale et interrogeant sa place en tant que facteur explicatif du vote. Cette critique se déploie ainsi contre le concept de réseau. Au sein des travaux français, le contexte ne saurait s'assimiler à la notion de réseau : dans le cadre d'une science électorale très marquée par le structuralisme, le réseau, notion participant d'une conception constructiviste du monde social – le réseau est individuellement construit –, serait un concept porteur de nombreux artefacts sociologiques. Mais cette critique se déploie aussi contre l'intrusion au sein de l'analyse contextuelle d'éléments théoriques contraires au schéma déterministe : les modèles de « l'équivalence structurale » et, plus encore, de la « délibération » sont ainsi rejetés *de facto*³.

D'un point de vue méthodologique, alors que la tendance était à la généralisation du sondage comme outil d'analyse privilégié du vote, le retour au contexte consistait à réencaster les méthodes d'enquêtes traditionnelles au sein d'espaces locaux. Là encore, ce programme s'inscrit très largement dans une perspective française puisqu'elle n'est pas sans rappeler les efforts fournis, quelques années plus tôt, par certains politistes pour promouvoir une approche localisée du politique face à un champ scientifique plutôt dominé par des approches macrosociologiques⁴. Ceux qui revendiquent le retour à l'analyse contextuelle prônent ainsi le recours à une approche multiméthodes, du moment que celles-ci ne conduisent pas à produire une vision du monde social où l'individu est conçu comme un être isolé et indirectement relié à ses lieux de vie. Ainsi, les promoteurs du retour au contexte prônent le retour de l'observation ethnographique dans l'analyse du vote, mais aussi la réalisation de sondages localisés et/ou administrés à la sortie des bureaux de vote ou encore d'entretiens réalisés *in situ*. C'est donc bien une approche contextuelle « par le bas » qui est proposée mais qui – contrairement à la tradition interactionniste – n'a pas recours à un concept théorique

1. Cf. Nonna Mayer, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010 ; Patrick Lehinque, *Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

2. Cf. à ce propos l'introduction de l'ouvrage du SPEL, *Les sens du vote*, *op. cit.*

3. Cf. notamment C. Braconnier, *Une autre sociologie du vote*, *op. cit.*, p. 100-102.

4. Jean-Louis Briquet, Frédéric Sawicki, « L'analyse localisée du politique », *Politix*, 7, 1989, p. 6-16.

équivalent à celui de « réseau » afin d'identifier les effets d'interaction sociale. Plus spécifiquement, il s'agit là d'une approche environnementale localisée : le point de départ de l'analyse est bien, à l'instar de la tradition écologique, l'environnement tel que défini par R. Huckfeldt. La différence est principalement méthodologique : l'idée est de récolter des données individuelles plutôt qu'agrégées, à l'aide de méthodes sociologiques traditionnelles déployées au niveau local, dans le cadre des environnements étudiés par les géographes.

Ce cadre très spécifique explique selon nous un fait paradoxal : malgré ces appels favorables à un retour à l'approche contextuelle des votes, les modèles théoriques, évoqués plus haut, forgés au sein d'autres traditions nationales n'ont été que très peu importés jusqu'ici en France. Une analyse critique des travaux français récents se réclamant de l'approche contextuelle nous permettra d'explorer en trois temps ce paradoxe. Elle nous permettra également de questionner l'ambition de renouvellement portée par les contextualistes français ; nous défendrons à ce sujet un parti pris épistémologique : il n'y a pas véritablement d'approche contextuelle des votes en France.

Pourquoi n'y a-t-il pas (véritablement) d'approche contextuelle des comportements électoraux en France ?

Contextualisation des variables *versus* démonstration contextuelle

Notre première insatisfaction concerne plus particulièrement les travaux qui s'inscrivent dans le cadre de la tradition écologique. Cette insatisfaction doit se comprendre avant tout dans une perspective comparée. Notre constat est ici aussi bien quantitatif que qualitatif. Outre le fait que le nombre de travaux réalisés sur le sujet en France soit relativement restreint si l'on compare avec ce que produisent les chercheurs anglo-saxons, la différence majeure qui oppose ces deux traditions de recherche réside d'abord dans la nature de la démonstration mobilisée. Tandis que les travaux anglo-saxons se livrent essentiellement à une démonstration contextuelle dont le but reste d'évaluer les effets propres du contexte social sur les comportements, les travaux français cherchent d'abord à *contextualiser* l'analyse. Au-delà de la subtilité sémantique, cette différence est selon nous bien plus décisive puisqu'elle traduit deux orientations théoriques sensiblement opposées.

La contextualisation de l'analyse doit se comprendre ici comme la volonté de resituer des comportements dans leurs contextes géographiques, voire historiques de production afin de réinterroger en les affinant des cadres théoriques « décontextualisés », c'est-à-dire forgés à un niveau macrosociologique. La principale innovation introduite ici n'est donc pas d'ordre théorique. On constate ainsi que de nombreuses études écologiques du vote en France développent et interrogent des hypothèses essentiellement empruntées au paradigme du choix rationnel¹ ou à l'analyse par les variables lourdes². Le facteur clé de l'analyse reste ainsi celui joué par les caractéristiques ou les choix individuels sur le vote dont il faudrait saisir la dimension spatiale. L'analyse n'est alors pas proprement contextuelle dans la mesure où les phénomènes étudiés ne sont pas présentés comme étant fonction de l'interaction sociale.

1. Michel Bussi, Jérôme Fourquet, « Élections présidentielles 2007 : neuf cartes pour comprendre », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 411-428.

2. Jean Rivière, « Trajectoires résidentielles et choix électoraux chez les couches moyennes périurbaines », *Espaces et sociétés*, 148-149, 2012, p. 73-90, et aussi « Le vote pavillonnaire existe-t-il ? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, 83, 2008, p. 23-48.

D'aucun pourrait déceler en cela la marque d'une prudence dans l'interprétation des données disponibles : comme nous l'avons déjà évoqué, dans le cadre de la tradition écologique, parce que l'analyse est réalisée à un niveau agrégé, les effets de l'interaction sociale ne peuvent faire que l'objet d'hypothèses qui ne sont pas soutenues par des éléments de preuve empirique directs. Cependant, si, dans ce cadre, l'hypothèse contextuelle peut être considérée comme infondée empiriquement, celle consistant à dire que l'existence de variations spatiales dans les corrélations entre caractéristiques démographiques et votes traduirait d'abord des effets de position sociale ou des mécanismes d'évaluation proprement individuels ne l'est pas moins. Non pas qu'elle soit irrecevable : il est possible que si un ouvrier du Nord de la France vote différemment d'un ouvrier de l'Est ou du Sud, c'est tout simplement parce que la catégorie d'ouvrier renvoie selon les territoires à des réalités statutaires ou positionnelles différentes sans que les contextes interactionnels soient quant à eux très différents ou, tout du moins, électoralement décisifs¹. Mais, puisque la méthode reste la même, on ne peut considérer qu'elle soit empiriquement mieux fondée que l'hypothèse contextuelle. Le fait que celle-ci ne soit pas véritablement testée ne découle pas de raisons méthodologiques ou empiriques mais bien d'un choix théorique qui, bien que légitime, limite l'ambition de renouvellement porté par le « retour au contexte » puisqu'il conduit finalement à produire des résultats pour le moins « orthodoxes ». En cela réside la première partie de notre paradoxe : en raison de choix théoriques, le retour au contexte ne conduit généralement pas à mettre en œuvre une véritable démonstration contextuelle, c'est-à-dire à développer et/ou tester des hypothèses relatives à l'effet propre de l'interaction sociale sur les votes.

L'objectif fixé par les politistes français dès le début des années 2000 apparaît alors d'autant plus pertinent dans la mesure où, de leur côté, le choix théorique semblait clairement défini. Celui-ci consistait en effet à miser sur l'investissement des territoires visés par la tradition géographique afin d'observer, *in situ*, les interactions constitutives du *neighbourhood effect*. Néanmoins, là encore, les résultats proposés présentent plusieurs limites. Cependant, et c'est la deuxième partie du paradoxe que nous tentons d'explicitier, cela résulte ici du choix méthodologique proposé par les tenants de l'approche contextuelle.

Ethnographie et analyse contextuelle

Le recours à des stratégies qualitatives et notamment ethnographiques dans le cadre de l'approche contextuelle des votes est évoqué depuis longtemps, y compris dans les travaux américains. En la matière, celle-ci a été mobilisée essentiellement dans deux buts : réfléchir sur les conditions sociales et interactionnelles qui favorisent la politisation des relations et des échanges individuels² et sur la manière dont se forment et surtout s'entretiennent des préférences politiques collectives³. En revanche, de telles stratégies n'ont jusqu'alors pas été mobilisées afin de démontrer l'existence d'effets propres au contexte sur les comportements électoraux ni pour tester ouvertement les modèles théoriques construits par les traditions

1. Dans un même ordre d'idée, Gary King expliquait que les géographes ne devraient pas rechercher d'hypothétiques effets de contexte derrière les variations statistiques observées au niveau agrégé. Cf. Gary King, « Why Context Should Not Count », *Political Geography*, 15, 1996, p. 159-164.

2. Sophie Duchesne, Florence Haegel, « Avoiding or Accepting Conflict in Public Talk », *British Journal of Political Science*, 37 (1), 2007, p. 1-22 ; Anne Muxel, « La politisation par l'intime », *Revue française de science politique*, 65 (4), août 2015, p. 541-562.

3. Katherine Cramer Walsh, *Talking About Politics. Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, The University of Chicago Press, 2004 ; Melissa V. Harris-Lacewell, *Barbershops, Bibles and BET. Everyday Talk and Black Political Thought*, Princeton, Princeton University Press, 2004.

écologiques et interactionnistes. Cette ambition est ainsi l'aspect le plus novateur du projet porté par les promoteurs de l'approche contextuelle en France. C'est néanmoins de cette conception que nous tenterons de faire la critique dans les lignes suivantes. Il ne s'agit nullement de remettre en question l'apport de l'analyse ethnographique en elle-même ; plutôt, nous souhaiterions aborder certaines limites induites par son utilisation en ce qui concerne l'évaluation des cadres théoriques contextuels, voire même de l'hypothèse relative à l'existence d'effets de contexte sur les comportements électoraux. Selon nous, la stratégie ethnographique pose deux problèmes majeurs en la matière.

Le premier est d'ordre méthodologique. Les difficultés auxquelles se confronte le chercheur qui souhaite ethnographier les pratiques politiques ordinaires ont déjà été largement soulignées et discutées¹. Mais ce qui est vrai dans un cadre général l'est aussi dans le cadre plus particulier des analyses contextuelles : avant même d'objectiver leur impact sur les pratiques électorales, comment observer les interactions constitutives des effets de contextes et les isoler de celles qui ne le sont pas ? La réponse à cette question n'est pas simple, les récits des difficultés rencontrées par les études ethnographiques américaines l'attestent². Le recours à l'ethnographie en matière d'analyse contextuelle en France, dont le but est d'étudier empiriquement les effets de voisinages théorisés par la tradition écologique, conduit à une difficulté supplémentaire : plusieurs études montrent depuis longtemps maintenant, en France comme aux États-Unis, une baisse significative de la sociabilité de voisinage, au moins en milieu urbain³.

Le second problème, qui découle en partie de cette limite méthodologique, est quant à lui d'ordre théorique. Les citoyens qui se donnent à voir au sein des enquêtes ethnographiques font état de rapports à la politique si spécifiques qu'il est difficilement imaginable que leurs cas soient représentatifs d'autres citoyens que ceux parmi les franges politisées des espaces étudiés. Mais plus que celui de la représentativité statistique des cas observés – problème pratique auquel on pourrait opposer que l'analyse n'a tout simplement pas à être représentative d'autre chose que des groupes approchés – le problème majeur que soulèvent ces travaux est bien d'ordre théorique. Les processus d'influence interpersonnelle observables au sein des groupes étudiés se limitent à une conception restreinte du modèle de la cohésion sociale. Pas de conversion par la conversation ici : les individus partagent les mêmes préférences, les écarts à la norme sont rares et les conflits vite résolus ; la vie de groupe renforce des opinions individuelles déjà bien établies. À l'opposé de ces groupes, les enquêtes ethnographiques nous présentent des collectifs où la norme est celle du rejet ou de l'évitement du politique. Et, au-delà, ces enquêtes ne donnent plus rien à voir. Tout se passe comme si le contexte épuisait l'ensemble de ses potentialités d'action politique avec ces deux cas de figure idéal-typiques, réponse qui, selon nous, ne peut être considérée comme totalement satisfaisante.

D'une part, parce que, si les rapports au politique des individus semblent se conformer aux normes et opinions perçues comme majoritaires au sein des groupes, on ne sait pas ce qu'il

1. Nicolas Mariot, « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010, p. 167-194. Pour une discussion de la thèse défendue par N. Mariot, cf. la réponse de Catherine Neveu, "E pur si muove!", ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, 103, 2013, p. 205-222.

2. Cf. M. V. Harris-Lacewell, *Barbershops, Bibles and BET...*, op. cit., p. 200-201.

3. François Héran, « Comment les Français voisinent ? », *Économie et Statistique*, 195, 1987, p. 43-59 ; Robert D. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

en est des comportements électoraux eux-mêmes. Cela est d'autant plus vrai qu'on ne sait pas s'il s'agit réellement de conformisme ou plutôt d'affinités électives. C'est en effet l'une des questions auxquelles les travaux ethnographiques ne répondent pas : le conformisme ambiant au sein des groupes observés est-il la conséquence de pressions sociales exercées du groupe ou de ses *leaders* vers les autres membres, ou bien la conséquence d'une attirance individuelle pour la ressemblance qui pousserait par exemple les citoyens les plus politisés à s'associer durablement avec ceux qui pensent comme eux ? La distinction est importante puisque, dans la seconde hypothèse, les processus observés ne sont pas à proprement parler des effets de contexte : ils sont plutôt le fruit de positions sociales partagées et de mécanismes psychologiques individuels (comme, par exemple, la tendance à l'évitement du « conflit »).

D'autre part, il existe un point aveugle auquel les travaux ethnographiques ne répondent jamais : les individus observés fréquentent à coup sûr d'autres groupes ; or, on ne sait rien de ceux-là, on ne sait rien des rapports qui lient les individus à ces groupes et on ne sait pas si, éventuellement, ces groupes n'exerceraient pas des influences contraires qui viendraient remettre en question le conformisme observé sur le terrain. Les travaux de psychologie sociale apportent sur ce point une nuance importante : le conformisme affiché par un individu envers un groupe peut résulter d'un changement d'attitude ou d'opinion, on encore d'un renforcement d'attitudes ou d'opinions préexistantes – bref d'une altération effective d'un état mental individuel – mais peut aussi être la manifestation d'une stratégie de mise en scène (au sens de Goffman) de ses propres convictions. Autrement dit, le conformisme peut n'être qu'apparent, justement pour ne pas rentrer en conflit avec une tendance perçue comme majoritaire et remettre en question des rapports plus généraux au groupe ou à une partie du groupe. Ainsi, si les cas empiriques généralement observés correspondent de façon presque idéal-typique aux groupes primaires cohésifs théorisés auparavant par P. Lazarsfeld, il est aussi frappant que l'hypothèse inverse fondée sur l'existence de groupes politiquement hétérogènes plutôt déstabilisants pour l'individu – elle aussi envisagée par P. Lazarsfeld au travers du concept de *cross pressures* – n'ait jamais été renseignée empiriquement. D'où cette seconde insatisfaction : si l'on tient compte de ce qui a été observé et théorisé jusqu'alors *via* d'autres méthodes d'enquête et si l'on accepte le fait que l'influence qu'exerce le contexte sur l'individu ne peut être que complexe et variable, alors force est d'admettre que les faits enregistrés par recours à la méthode ethnographique ne peuvent être généralisables à l'ensemble des individus et des groupes.

L'utilité des stratégies d'observation directe des interactions à l'origine des effets de contexte ne saurait être remise en question. En la matière, l'apport des travaux français est majeur sur au moins deux points : ils décrivent le contenu d'interactions potentiellement à l'origine d'effets de contexte et ils s'attachent à distinguer ces effets de contexte selon les ressources sociales des individus et des groupes observés, là où les analyses anglo-saxonnes réalisées à partir d'enquêtes quantitatives tendent à généraliser l'impact électoral des interactions à l'ensemble des groupes sociaux. Elles entraînent néanmoins leurs lots de difficultés empiriques et théoriques et ne sauraient justifier la mise à l'écart observable dans le champ scientifique français – et c'est le troisième paradoxe que nous voudrions aborder – d'autres méthodes, d'autres outils conceptuels qui permettent d'accéder à d'autres aspects du phénomène contextuel.

Un autre cadre conceptuel pour de nouvelles perspectives ?

Le non-recours au concept de réseau social nous semble, en la matière, à la fois contestable et dommageable. Contestable tout d'abord parce que c'est avant tout un parti pris théorique – structuraliste – qui est à l'origine de ce rejet. Or, le concept de réseau implique en réalité plus une posture méthodologique – il s'agit de mettre l'accent sur des relations interpersonnelles (parfois « trans-groupes ») plutôt que sur des groupes bien définis – qu'une posture théorique déterminée. En effet, le concept de réseau peut s'appliquer à des schémas structuralistes aussi bien qu'individualistes : la posture qu'il implique autorise de plus à user d'outils méthodologiques très divers, quantitatifs (sondages en « boule-de-neige », *main respondents surveys*, économétrie) et qualitatifs (analyse ethnographique¹, entretiens en « boule-de-neige »).

Domageable enfin parce qu'en pratique, le recours à cette notion embrasse des conceptions de la démocratie et de l'électeur très larges afin de mettre en évidence des aspects de l'analyse contextuelle encore peu abordés en France. Nous souhaiterions ainsi démontrer, au travers de quelques exemples, le potentiel heuristique de la notion de réseau en matière d'approche contextuelle des votes.

Ainsi, les recherches portant sur le degré d'hétérogénéité au sein des réseaux, ou, pour le dire autrement, des potentialités de désaccord offertes au sein de ces derniers, affichent l'ambition de se doter d'outils théoriques et méthodologiques à même de réinterroger, sous l'angle de l'approche contextuelle, la vieille conception idéale d'une démocratie délibérative jusque dans les sphères les plus ordinaires de l'activité sociale². Il s'agit aussi d'apporter des éléments de réponse à des phénomènes électoraux majeurs que sont la hausse de l'abstention et celle de la volatilité électorale. Les réponses apportées à cette mise en question ne sont ni univoques, ni définitives. Elles dressent un portrait plus nuancé de l'activité démocratique que les approches centrées sur l'étude de groupes ou d'espaces aux frontières très définies, généralement politisés, homogènes socialement et politiquement, et où le conformisme reste très majoritairement la norme. Or, ce type d'approche atteint peut-être aussi ses limites lorsqu'il s'agit d'expliquer les phénomènes en question. Si l'individu peut appartenir, *via* les réseaux qu'il côtoie, à plusieurs types de groupes, alors l'impact potentiellement différencié de ces appartenances multiples est à interroger.

La théorie de la délibération est ainsi porteuse d'hypothèses qu'il serait intéressant de tester et celles-ci ne sont pas toutes liées à la figure de l'électeur rationnel. Questionner la structure politique et sociale des réseaux peut ainsi renvoyer à la question de la dissonance cognitive, question presque spécifique à la psychologie sociale dont on sait qu'elle est importante en matière de comportements électoraux, ou encore au concept de *cross-pressures* mis en évidence très tôt par P. Lazarsfeld, et que la science politique française n'a à ce jour jamais interrogé. Pourtant, l'idée que l'individu puisse subir des incitations contradictoires de la part des groupes divers auxquels il appartient était présentée, dans *The People's Choice*, comme l'une des sources de l'indécision, de l'instabilité et de l'abstention électorale³. Les travaux de D. Mutz, dont il n'existe pas d'équivalent en France, ne disent d'ailleurs pas autre chose à ce sujet. Dans *Hearing the Other Side*, elle ne conteste pas l'idée selon laquelle les

1. L'usage du concept de réseau dans l'analyse des espaces politiques est déjà ancienne. Cf. Marc Abelès, « Anthropologie des espaces politiques français », *Revue française de science politique*, 38 (5), octobre 1988, p. 807-817.
2. R. Huckfeldt et al., *Political Disagreement...*, op. cit.
3. P. F. Lazarsfeld et al., *The People's Choice...*, op. cit., p. 56-63.

réseaux de sociabilité seraient potentiellement plus hétérogènes que ne le suggère la théorie de la cohésion sociale. Elle attire simplement l'attention sur un dilemme théorique et pratique important : si une démocratie fondée sur des groupes idéologiquement fermés serait composée de citoyens moins aptes à l'échange d'idées contradictoires, elle serait aussi plus participative qu'une démocratie de citoyens rendus plus tolérants par la confrontation régulière à l'altérité politique, puisque, quand la pression sociale pousse les citoyens à adopter des préférences tranchées et stables dans un cas, la multiplication des *cross pressures* les rend plus indécis et changeants dans l'autre¹.

Autre idée soulevée par les analyses de réseaux, celle d'une utilisation du contexte par les individus mériterait elle aussi d'être interrogée en France. Si, depuis les débuts de la science électorale, les effets du statut socio-économique ou du niveau d'éducation sur les comportements électoraux ont été assez largement évalués, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le capital social. Les réseaux sont en effet une source d'informations et de ressources pour les individus². Qu'ils en fassent ou non une utilisation rationnelle et utilitariste, il n'est pas, semble-t-il, irréaliste de postuler que ces informations et ces ressources aient une influence sur leurs comportements, y compris électoraux. La figure de « l'expert » consulté par ses proches, qui apparaît dans plusieurs travaux américains³, ne fait-elle pas référence, au moins en partie, aux *leaders* d'opinion chers à P. Lazarsfeld, régulièrement cités dans les écrits français mais dont le concept a lui aussi été relativement peu questionné empiriquement ?

Mais le concept de réseau peut aussi être mobilisé dans d'autres cadres. Il s'applique également à l'étude des groupes « fermés » lorsqu'elle se concentre sur leurs relations internes. En France, les résultats les plus probants en matière d'analyse contextuelle des votes – et plus particulièrement en ce qui concerne l'influence des liens familiaux sur la participation – ont été obtenus non pas au travers d'analyses ethnographiques mais plutôt en se concentrant sur l'étude des liens interpersonnels identifiables quantitativement, par exemple à partir des listes d'émargements⁴. Autre objet accessible au travers du concept de réseau, les relations sur Internet dont l'incidence sur les comportements électoraux n'a que peu été interrogée sous l'angle de l'approche contextuelle. Enfin, les États-Unis ont vu se développer depuis une vingtaine d'années des études portant sur l'efficacité du porte-à-porte pratiqué par les réseaux militants en termes de participation électorale⁵. Ces études, produites à partir de dispositifs expérimentaux mis en œuvre sur le terrain, ont pour l'heure été peu répliqués en France. À ce titre, l'expérimentation menée par C. Braconnier, J.-Y. Dormagen et V. Pons⁶ au sujet de l'inscription sur les listes électorales fait figure d'exception notable, même si son objet concernait plus directement les dispositifs d'aide à l'inscription que l'influence du contexte social sur les comportements électoraux. Ces études offrent elles aussi, à partir de l'opérationnalisation du concept de réseau, des perspectives de recherche que les politistes français n'ont pas encore interrogées.

1. D. C. Mutz, *Hearing the Other Side...*, *op. cit.*

2. Cf. Philippe Aldrin, « S'accommoder du politique : économie et pratiques de l'information politique », *Politix*, 64, 2003, p. 177-203.

3. Robert Huckfeldt, « The Social Communication of Political Expertise », *American Journal of Political Science*, 45 (2), 2001, p. 425-438.

4. François Buton, Claire Lemercier, Nicolas Mariot, « The Household Effect on Electoral Participation : A Contextual Analysis of Voter Signatures from a French Polling Station (1982-2007) », *Electoral Studies*, 31 (2), 2012, p. 434-447.

5. David W. Nickerson, « Is Voting Contagious ? Evidence from Two Field Experiments », *American Political Science Review*, 102 (1), 2008, p. 49-57.

6. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Vincent Pons, « Voters Registration Costs and Disenfranchisement : Experimental Evidence from France », *Harvard Business School Working Paper*, 2015.

*
* *

Au sein des travaux de P. Lazarsfeld, la notion de contexte était mobilisée dans deux objectifs distincts.

D'une part, clarifier ou plutôt compléter le concept de vote de classe : la prise en compte du contexte montrait alors que la traduction en votes d'intérêts individuels n'était pas uniquement le fruit d'une position sociale objectivement et subjectivement perçue ; elle dépendait aussi d'interactions quotidiennes avec des groupes de références, plutôt homogènes (et perçus comme tels), auxquels appartient l'individu et/ou en opposition auxquels il se positionne et se définit.

D'autre part, montrer en quoi le contexte peut aller à l'encontre de ces mécanismes dans la mesure où les interactions s'effectuent parfois au sein de groupes non homogènes ou entre individus issus de groupes opposés, sans forcément provoquer des réactions positives (de renforcement de ses propres opinions, de sa propre identité).

En France, tandis que les représentants de la tradition écologique font du contexte essentiellement une variable d'échelle, tout se passe aujourd'hui comme si les héritiers de l'approche interactionniste avaient oublié ce second apport, au moment même où celui-ci fait l'objet d'une attention de plus en plus poussée chez leurs homologues anglo-saxons. Ce faisant, le retour français à l'approche contextuelle des comportements électoraux limite doublement ses ambitions initiales. Il met en effet à l'écart tout un ensemble d'outils théoriques, conceptuels et méthodologiques qui mériteraient d'être éprouvés et discutés – d'autant qu'ils ne l'ont jamais été jusqu'ici. Il se prive de plus d'une base de dialogue vis-à-vis d'autres traditions de recherche. Après plus d'un demi-siècle de recherches sur le vote, le renouvellement des études électorales et de ses principaux paradigmes réside à n'en pas douter dans l'ouverture plus systématique de cette forme de dialogue.

— Julien Audemard —

Docteur en science politique, **Julien Audemard** est chercheur associé au CEPEL (UMR 5112). Ses recherches portent sur la politisation des relations interpersonnelles et sur l'analyse contextuelle des votes. Il a soutenu, en 2013, une thèse de doctorat intitulée « Influences interpersonnelles : comment le contexte structure les opinions et les votes » (CEPEL, Université de Montpellier, 1134 avenue de l'Europe, 34170 Castelnau-le-Lez, <julien_audemard@yahoo.fr>).